



## RETOUR D'EXPERIENCE

ECOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

**Paris Nord 2**  
International Business Park CDG Airport

# Sommaire

1

Paris Nord 2  
Présentation du parc d'affaires

3

Animer la démarche  
Maintenir une dynamique

2

Gestion des déchets  
Mutualisation sur le parc

4

Enseignements  
Conclusion sur le retour d'expérience

# Paris Nord 2



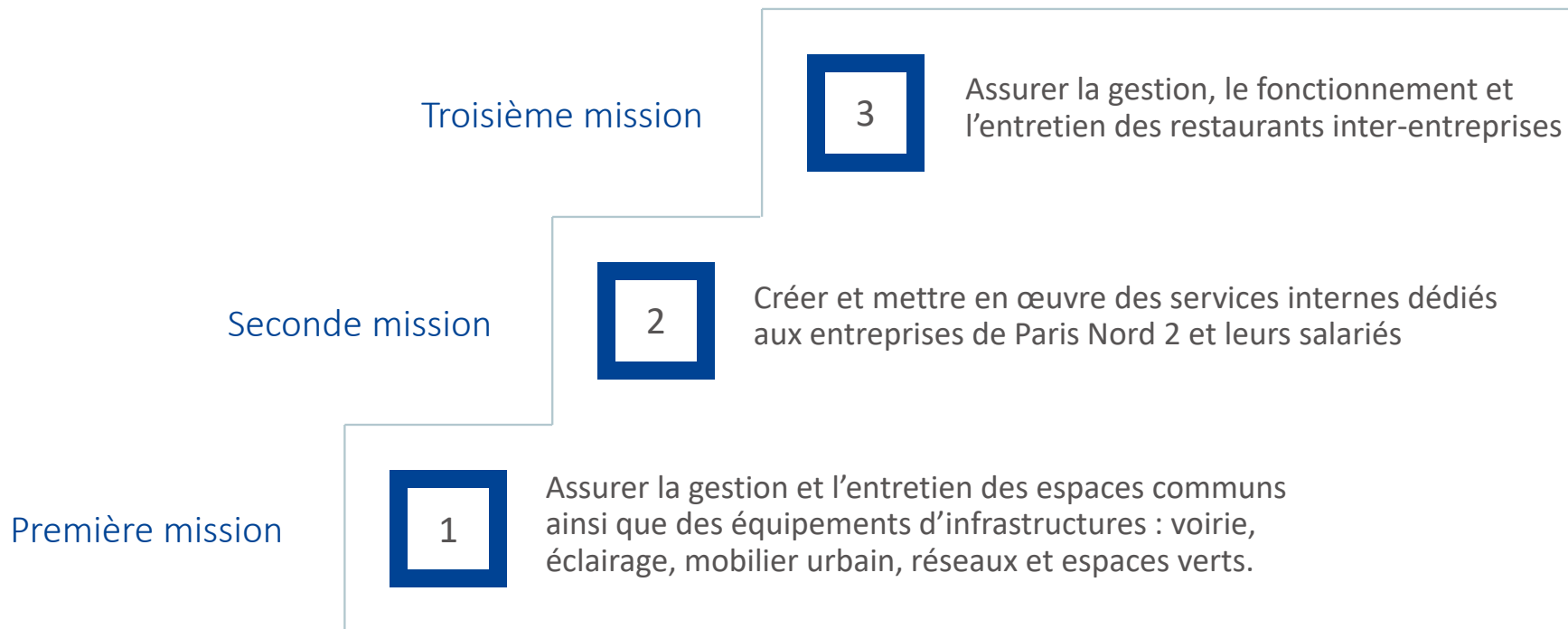
Paris Nord 2 a été conçu par un aménageur public : Grand Paris Aménagement et la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre a eu lieu en 1981. 300 hectares ont été aménagés et commercialisés, permettant l'implantation de bureaux, d'activités, de commerces et de services, constituant un important domaine privé.

Aujourd'hui cela représente environ 550 entreprises pour 22 000 salariés, réparties sur plus d'1 million de m<sup>2</sup> construits. Paris Nord 2 possède également 70 hectares d'espaces verts paysagers et parsemés de 8 100 arbres, dispose d'un étang de 6 500 m<sup>2</sup> et de 16 km de haies végétales.



# Nos missions

Trois missions pour assurer la gestion de Paris Nord 2





## La gestion des déchets sur Paris Nord 2

Au cœur de l'économie circulaire, la gestion des déchets est une problématique de plus en plus prépondérante dans nos missions.

Le cahier des charges de Paris Nord 2 (*un document d'urbanisme et prescriptif auquel doit se conformer Paris Nord 2 en tant que territoire*) n'a prévu aucune règle en matière de gestion de déchets, si ce n'est le simple respect de la réglementation en vigueur.

Au mieux, les entreprises confient individuellement la collecte et le traitement de leurs déchets à un prestataire agréé. Cette situation implique une multiplication des prestataires sur la zone et donc une multiplication des trajets et de collectes, entraînant *in fine* une hausse des émissions de gaz à effet de serre (GES). La gestion individuelle des entreprises n'est pas propice à l'échange de matières inutilisées pour une économie circulaire. Enfin, les entreprises générant peu de déchets n'ont pas de prestataires car ces derniers ne les estiment pas rentables.

**C'est dans ce contexte que Paris Nord 2 a créé un service local de gestion de déchets, afin d'offrir un service mutualisé et initier des synergies de substitution.**



# Notre stratégie en 5 étapes

Utiliser notre réseau pour promouvoir notre démarche d'EIT en tant que **gestionnaire** auprès **d'entreprises** intéressées et récupérer leurs contrats pour étudier leurs gisements de matières et sourcer leurs besoins.

S'insérer dans la chaîne contractuelle des **entreprises** intéressées. **Les entreprises** rompent leurs contrats avec leurs prestataires et contractualisent avec nous (**le gestionnaire**). **Le prestataire** récupère *in fine* **ses clients** en contractualisant avec le **gestionnaire** (contrat de sous-traitance).

Promouvoir en continue notre action par des campagnes de prévention sur la gestion des déchets (impacts environnementaux et économiques d'une mauvaise gestion, bénéfice d'une gestion mutualisée), des ateliers etc.



Créer un partenariat avec un ou deux **prestataires de gestion de déchets** déjà implantés sur le territoire afin d'acquérir la compétence par l'externalisation. En échange de prix tirés par le bas, nous apportons une masse critique de **clients (entreprises)** aux **prestataires** (économie d'échelle).

Optimiser les flux de matières. En récupérant les contrats des **entreprises**, nous affinons notre connaissance de leurs gisements via la facturation (quantités, périodicité, typologie des matières). Nous pouvons éventuellement trouver des **synergies de substitution** entre deux **entreprises**.

# Un Pôle Matière

En complément du service mutualisé évoqué précédemment, nous avons réalisé une étude de faisabilité sur la création d'un Pôle Matière sur Paris Nord 2. Ce bâtiment aura pour but de massifier l'ensemble des matières inutilisées des entreprises afin de créer une banque de matières. Dans le cas où ces matières ne trouvent pas preneur, elles partiront en centre de traitement avec pour objectif le recyclage.

Ces matières seront collectées via notre service mutualisé, garantissant des collectes en circuit court (le Pôle Matière sera sur Paris Nord 2), soit une diminution du coût du transport et des émissions polluantes.



# Animer la démarche



En tant que gestionnaire de Paris Nord 2, nous avons une position idéale pour organiser des rencontres thématiques inter-entreprises. En 2021, nous avons organisé trois rencontres inter-entreprises sur la thématique des déchets. Ces ateliers permettent :

- D'identifier les gisements
- D'identifier les besoins
- D'identifier des synergies entre entreprises **et de les mettre en relation**
- D'échanger sur les difficultés rencontrées par les entreprises dans leur gestion des déchets
- D'échanger sur des bonnes pratiques
- **De construire un réseau**



# Animer la démarche

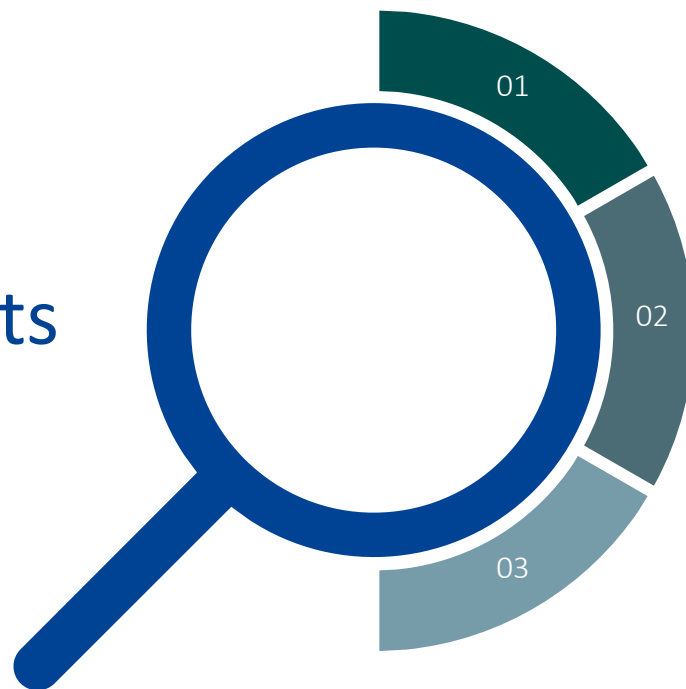


Près de 40 entreprises ont participé à nos ateliers. Ces réunions permettent de faire connaître notre action et de mobiliser les sociétés.

Ces réunions permettent surtout de mettre en relation des sociétés qui, malgré leurs différents secteurs d'activités, partagent toutes la même problématique : le traitement des déchets (ou des matière inutilisées). **Un intermédiaire est donc primordial** pour faciliter la mise en relation.

Nous avons songé à une plateforme web permettant à un émetteur de matières de trouver un destinataire (ou inversement). Néanmoins, une telle solution représente un coût et il n'y avait pas de garantie d'utilisateurs actifs. En effet, aucune société n'avait vraiment exprimé un tel besoin et privilégie plutôt le contact humain via un interlocuteur.

# Enseignements



## 01 – Le dialogue inter-entreprises

Les sociétés de notre territoire ne dialoguent pas entre elles, essentiellement par manque d'opportunités. Un facteur externe est essentiel pour provoquer le dialogue. Notre rôle de gestionnaire privé et dédié à la zone est idéal pour instaurer des événements inter-entreprises et une dynamique.

## 02 – Une plateforme web ?

Une plateforme web avait été envisagée pour mettre en relation des sociétés émettrices de matières (déchets) avec des entreprises destinataires, afin d'initier une logique d'économie circulaire. Néanmoins, ce genre de besoin est souvent ponctuel sur notre territoire. Avoir une base d'utilisateurs actifs n'est pas garantie. Enfin, les sociétés préfèrent le contact humain plutôt qu'un outil web.

## 03 - Conduite du changement

Il y a 550 entreprises sur Paris Nord 2, cela représente tout autant de cultures d'entreprises et une compréhension de l'EIT (et de la RSE de manière générale) à divers degrés. 7% des entreprises de Paris Nord 2 ont participé activement à la démarche que l'on a initié.

La promotion du réseau et de la démarche doit être continue et ses bénéfices argumentés et chiffrés (environnementaux et économiques).

Merci pour votre écoute.



**Paris Nord 2**  
International Business Park CDG Airport